



LES ENFANTS DU JUGE

Après le tournage (blues)

Patrick Veron

Juge des enfants au TGI de Marseille

I. Où, quand, comment ?

L'histoire commence début 1990. Madeleine Sabatini m'appelle pour me demander si j'accepterais de rencontrer Daniel Karlin, à la recherche de juges des enfants pour l'épisode consacré à la justice des mineurs dans sa série "Justice en France". A la fin de l'hiver, le réalisateur et Rémy Lainé, journaliste, viennent à Marseille pour me présenter leur projet, une série de huit émissions sur les différentes facettes de la Justice, dont le tournage a débuté à Lille pour "l'instruction". Mr Arpaillage, alors Garde des Sceaux, leur a donné toute facilité pour réaliser ces documents.

Après avoir rencontré d'autres collègues, leur choix se porte sur Marseille, où ils reçoivent l'accord et le soutien du Président du Tribunal, Mr Parodi, du Procureur de la République, Mr Dropet, du Premier Président et du Procureur Général de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

En septembre 1991, après le tournage des films sur la justice civile, la correctionnelle, la Cour d'Assises, la prison, Rémy Lainé s'installe dans mon cabinet pour voir, écouter, noter ce qui s'y passe. Début octobre, Daniel Karlin le rejoint et nous envisageons ensemble les situations susceptibles d'être filmées.

Celles-ci sont choisies en fonction de leur nature, des conséquences possibles qu'une "médiatisation" pourrait entraîner, et du calendrier normal de mon cabinet durant la période de tournage, fixée au mois de décembre;

Les premiers contacts avec les services sociaux, les services éducatifs, les familles pressenties, ont lieu courant octobre. Le contrat passé par Daniel Karlin avec les mineurs, jeunes majeurs et leur famille, est simple : toute scène filmée et montée sera visionnée par l'intéressé qui pourra bien sûr

s'opposer à la diffusion du film jusqu'au dernier moment. Il y a des oui, des non, des peut-être...

Fin novembre, le tournage commence. Deux caméras dans mon bureau, bien visibles, en champ/contre-champ ; des micros un peu partout, pas d'éclairage supplémentaire ; les mains moites et deux paquets de Marlboro lights. Ça tourne.

Les familles, les gamins, voient les caméras, posent des questions, mais quand commencent audiences et auditions, ils ne semblent plus en faire le moindre cas, le cadre judiciaire prenant le pas sur le cadre du petit écran. Ainsi, il y a ceux qui ont toujours dit oui au tournage et qui disent non en entrant dans mon bureau ; il y a ceux qui se marrent ; il y a ceux qui s'inquiètent de leur apparence ; il y a ceux qui réclament d'être filmés alors qu'ils n'étaient pas prévus lors de la préparation... mais tous reviennent à leur histoire quand les entretiens commencent, paraissant ainsi nier jusqu'à l'existence des deux incongrus cameramen.

Fin décembre, l'équipe de tournage plie bagages. Forcément, cela se termine autour d'une bouillabaisse... Nous sommes bien à Marseille.

L'opération aura duré 4 mois.

Le montage dure 6 mois. Daniel Karlin venait pour un film, il en réalise quatre. Six mois durant lesquels familles et mineurs visionneront les séquences où ils apparaissent. Il n'y aura qu'un cas de refus de diffusion.

II Fatras d'après diffusion

Janvier 1993, Pizza royale, fromage, champignons, jambon, nappe à carreaux. Un garçon, à la fin du



repas me demande : "Vous ne seriez pas le juge de la télé ?" J'acquiesce. Il me dit : "Ma femme a beaucoup aimé."

Un second garçon s'approche : "Mais... j'ai pas bien compris, vous êtes un acteur, ou un vrai juge ?"

Une maison d'édition, comme on dit, comme on dirait une maison close, m'appelle pour me proposer "d'exposer plus longuement mes idées à travers un livre"... mais connaissant ma charge de travail, on viendra, bien sûr, m'aider, me tenir la main, me tenir la plume... Je n'ai plus qu'à signer de mon nom des phrases écrites par un autre.

Paris-Match me demande une interview. Pendant deux heures, j'entretiens deux journalistes de la fonction du juge des enfants, du monde comme il va, de la procédure civile, des réformes de la procédure pénale, de l'autorité parentale, des symboles, des mythes et réalités du métier...

J'ai même pensé un instant avoir dit des choses pas trop bêtes... mais Patatras !!

Le lundi suivant ! on s'excuse ! on s'excuse encore ! vraiment ! sincèrement ! On peut pas passer l'interview ! Pourtant passionnant ! Si, si, juré, craché ! Mais un bébé princier est né à Monaco, alors, voilà, voilà, voilà, on n'a plus de place. Voilà.

Le Nouvel Obs fait plus court. Un journaliste m'interroge cinq minutes par téléphone... et me rappelle un quart d'heure plus tard : il a oublié de me poser une question essentielle.

La marque des cigarettes que je fume.

Train Corail Toulouse-Marseille. Un homme se présentant comme professeur de philo m'accoste. Il a fait travailler ses classes sur la notion de responsabilité au moyen des films "les enfants du juge". Il me demande si j'ai des lectures à conseiller à ses élèves sur le sujet. Je cite deux polars, "Les fous du Roi" de Robert Penn-Warren, et "De sang-froid" de Truman Capote.

JE NE SUIS PAS UN ANCIEN PILIER DE RUGBY !

Septembre 1993. Sous pli discret, on m'informe que Mr Pierre Mehaignerie, sur proposition de

Mr Charvet, me décerne la médaille de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Daniel a bien eu un Sept d'Or...

J'ai reçu environ 250 courriers, des jouets, des chocolats suisses, des serviettes de toilettes (?), des encouragements, une lettre d'insulte, des dénonciations sur d'autres juges, des livres, des bénédictions.

J'ai mangé les chocolats.

Un homme m'écrit, le lendemain de la diffusion du premier film, pour me dire sa colère lorsqu'il a découvert sa voiture fracturée, le matin même, et son auto-radio envolé....

Il ajoute : "Mais j'ai souri, malgré tout, en repensant à ce que j'avais vu la veille à la télé."

Novembre 1993, MacDo, rue St Ferreol à Marseille. Un balèze à casquette me sert mon big mac, me dévisage et de me demande si je suis bien qui je suis. Comme je réponds par l'affirmative, il me gratifie d'un grand sourire, d'un cheese-burger gratuit et me souffle : "Bon courage".

Je n'ai accepté qu'une seule autre émission de télé. Un truc que personne n'a vu, qui s'appelle "Rencontre", sur Arte. Tom Novembre devait m'interroger. Il l'a fait, un peu guindé devant les caméras. Mais la demi-pression que nous avons bu ensemble après est sans doute le moment le plus chaleureux et le plus agréable que je dois à cette éphémère popularité.

Tony Lainé est mort.

III. Et maintenant, que vais-je faire ?

On peut toujours rêver, et croire au Père Noël, ça ne fait guère de mal... On peut aussi croire que la médiatisation soudaine d'un juge des enfants apporte une réflexion sur la fonction, sur les institutions, sur le travail social, plus généralement une réflexion sur la délinquance et la protection sociale.



Le bilan que l'on peut tirer un an après la diffusion de "Justice en France" est tout autre. L'impact émotionnel effacé par le temps, les bonnes vieilles recettes sont ressorties des vieux grimoires : Le "dépaysement" forcé des mineurs, les centres fermés, la prison perpétuelle, tout ce fatras est revenu à la surface de l'eau boueuse de la politique. La presse sert une soupe du même goût : il suffit de lire le pitoyable "dossier" de l'Événement du Jeudi pour me convaincre qu'une série de documentaires télévisés, aussi didactique soit-elle, n'aura jamais pour effet de rendre intelligents des imbéciles. Je n'en attendais, certes, pas tant... Mais quand même !

Si la justice doit se montrer, il apparaît donc qu'elle ne doit pas attendre de cette transparence l'élaboration d'un discours plus fin de la part de la presse ou du monde politique. Et ceux-là-mêmes qui avaient estimés que le reportage montrait "le visage retrouvé de la charité" (! Le Figaro, 26.11.92 !), seront les premiers à réclamer l'enfermement pour les jeunes délinquants.

Cette série de films a, par contre, eu un impact beaucoup plus intéressant sur le plan de la reconnaissance du juge des enfants dans un lieu, où, à ma connaissance, il ne mettait jamais les pieds : l'Université. J'ai été sollicité à quatre reprises pour parler, parler encore de la fonction

de juge des enfants ou d'éthique professionnelle, ou de la défense des mineurs, dans des facs de droit, où d'habitude, le droit des mineurs est totalement ignoré. Il y a peut-être là une opportunité à saisir pour dire ce que nul autre qu'un juge des enfants ne peut dire sur les problèmes d'autorité parentale, de filiation, d'adoption...

Pourquoi un serveur de MacDo,
une vendeuse de chaussures,
un paysan du Lot,
un pompiste,
un garçon de café,
une charcutière de Cahors,
un passant de Sete

et tant de gens simples, ont regardé ces quatre films et m'ont accosté à un moment ou un autre, parfois longtemps après leur diffusion, pour me témoigner leur sympathie ?

Il doit y avoir un sens, mais va savoir lequel...

Marseille, printemps 1993. Le Premier Président est en visite au Tribunal pour Enfants. Il fait beau, je porte une chemise ouverte au col... Lorsque je lui suis présenté, il me dit : "A la télévision, vous aviez une cravate...".

Je vous remercie de considérer ce qui précède comme une manière de conclusion.